



Préfet de l'Ardèche

Privas, le 31 Mai 2018

**COMMUNIQUE DE PRESSE**  
**Renouvellement de la Commission Consultative Paritaire**  
**Départementale des Baux Ruraux**

Le Préfet de l'Ardèche a procédé au renouvellement de la Commission Consultative Paritaire Départementale des Baux Ruraux par arrêté en date du 4 mai 2018.

La composition est la suivante :

Au titre des bailleurs :

- Titulaires : Monsieur Bernard LAVILLE  
Monsieur Maurice CRESTON  
Monsieur Gérard FAYETTE  
Monsieur Marcel VOLLE  
Monsieur Maurice FRAISSE  
Monsieur Jean PATOT
  
- Suppléants : Monsieur Philippe MASCLAUX  
Monsieur André MARTIN  
Monsieur Alain THEOULE  
Monsieur Albert ENJOLRAS  
Monsieur Henri TERRU  
Monsieur Jean-Claude SELZE

Au titre des preneurs :

- Titulaires : Monsieur Guillaume PERBOST  
Monsieur Eric CHANTRE  
Monsieur Pascal MARTIN  
Monsieur Gilbert DESBOS  
Monsieur Quentin JULLIEN  
Monsieur Aurélien MOURIER
  
- Suppléants : Monsieur André MERLE  
Monsieur Marc THIBON  
Monsieur Denis ESPINAS  
Monsieur Fabien MOINS  
Monsieur Vincent PERRIER  
Monsieur Pascal LIONNETON

Pour tous renseignements, contacter le service économie agricole de la DDT de l'Ardèche :  
04 75 65 50 00